

Groupe de travail technique Zone humides

*Validé lors de l'assemblée plénière de la CLE du 12 avril 2007
Modifié lors de l'assemblée plénière de la CLE du*

Pour l'état des connaissances, le diagnostic et des propositions pour une connaissance homogène à l'échelle du Sage favorisant les nécessaires actions de protection, de gestion, de préservation, de mise en valeur et de restauration de ces milieux ainsi qu'une meilleure prise en compte dans les politiques publiques.

Conformément aux dispositions des articles
211-1, 211-1-1, 211-3, 211-12, 211-13 et 212-5-1 du code de l'Environnement,
Décret n°2007-135 du 30 janvier 2007
Et des orientations du Sdage Loire-Bretagne

Ce groupe de travail technique rendra compte de ses travaux et formulera ses propositions à la CLE et devra avancer en particulier sur les points suivants :

- Etat d'avancement, résultats et méthodes des inventaires existants ;
- Actions en cours ou prévues sur le territoire ;
- Mise en place de références communes (Outils et productions du Sage : méthode, référence cartographique et typologie) sur le périmètre du Sage pour l'inventaire et la cartographie des secteurs protégés en tant que zones humides ;
- Méthode et objectifs d'identification des « zones stratégiques pour la qualité de l'eau » visées au 3 du I de l'article 212-5-1 du Code de l'environnement ;
- Modes d'action et maîtrises d'ouvrage pour la protection, le gestion et la mise en valeur de ces milieux ;
- Evaluation des actions et indicateurs de suivi ;
- Instruction des inventaires produits pour validation par le Bureau de la CLE

Participations des techniciens membres des structures suivantes :

Agence de l'eau Loire Bretagne

ONEMA

Direction Départementale du Territoire et de la Mer – police de l'eau

Direction Départementale du Territoire et de la Mer - Planification

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

Conseil Général des Côtes d'Armor – Direction Agriculture et Environnement

Bassins-versants de la baie

AAPPMA de St-Brieuc Quintin Binic

AAPPMA Lamballe

AAPPMA Moncontour

Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor

Fédération Départementale des Association de Pêche et de Protection des Milieux

Aquatiques

Association Eaux et Rivières de Bretagne

Cooperl Arc Atlantique – service environnement